



Compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Réunion audio du 6 juillet 2020

Au cours de cette réunion, nous avons essentiellement parlé du budget 2020.
D'autres questions ont également pu être abordées.
Vous trouverez en pièce jointe le tableau des propositions.

BUDGET CHSCT 2020

TROADEC : Comme nous l'avons déjà dit, à peine terminé, il faut déjà prévoir des travaux. La Direction a eu une réunion avec le constructeur qui devrait prendre en charge une partie des travaux : amélioration de l'éclairage et de la VMC. Pour les représentants CGT, ces travaux sont urgents et nécessaires, mais ils ne doivent pas être financés par le CHSCT. La Direction doit nous tenir informé sur le financement, elle attend la réponse du propriétaire. Suite aux résultats de l'étude acoustique, des pièges à sons vont être installés à l'accueil de Troadec.

FORMATIONS : Un budget a été maintenu, malheureusement, il n'est pas certain qu'elles puissent se tenir.

CHALEUR : L'achat de rafraîchisseurs d'air a été annulé suite aux avis donnés par les médecins de prévention. Sachant que les ventilateurs ont été retirés, il faut espérer que l'été ne sera pas trop chaud dans les bureaux. Nous avons demandé, à minima, qu'il soit proposé des aménagements horaires si la température grimpe trop !

TÉLÉTRAVAIL : Le développement du télétravail va impacter le budget CHSCT. Nous avons demandé que les conditions de travail ne soient pas dégradées par rapport à celles du bureau. Il devrait donc être possible de disposer, par exemple, d'un bureau ergonomique à la maison comme au bureau pour les collègues disposant d'une prescription médicale. La Direction souhaite attendre la rentrée pour faire le point et recenser tous les télétravailleurs à ce moment-là. À noter qu'une enquête diligentée par le Secrétariat Général est en cours. N'hésitez pas en tout cas à adresser vos demandes à l'assistant de prévention et en copie à vos représentants CGT.

Mis à part sur le financement des travaux à Troadec, nous avons donné notre accord pour les autres dépenses.

Par ailleurs, la Direction a commandé des PC portables. Elle souhaite en disposer pour 40 % des agents du Morbihan, qui seraient rapidement mobilisables en télétravail, si une nouvelle crise survenait. Une nouvelle campagne de dépôt de candidatures pour le télétravail aura lieu en septembre.

Il faudra être vigilant sur cette question du télétravail, que ça ne devienne pas du travail dégradé à domicile. Leurs droits et garanties doivent être préservés et améliorés !

- Crise sanitaire :

Le dispositif « personne vulnérable » serait à priori maintenu jusqu'à la fin du mois d'août. Cela reste à confirmer. Le CHSCT Ministériel devait aborder ce point, nous attendons son compte-rendu.

Rappel : il n'y a pas de retour possible au bureau sans l'avis du Médecin de Prévention.

Pour les « personnes vulnérables » qui ne s'étaient jamais signalées, il faut fournir un certificat de son médecin traitant.

La Direction propose systématiquement à ces agents de télétravailler, si elle dispose de PC portables.

**Le Médecin de Prévention a insisté à nouveau sur le respect des gestes-barrière.
Le virus circule toujours, il faut rester vigilant !****- Accueil du public**

Des vigiles ont été engagés à Lorient et Vannes. La Direction a refusé pour Auray.

Cependant, elle est favorable à les rappeler pour la campagne de sortie des avis.

Il risque, en effet, d'y avoir un afflux massif d'utilisateurs. Il y a un gros doute sur la « compréhension » de la déclaration automatique pour l'IR...

- Médecine de Prévention

Les médecins vont reprendre les visites. Cependant, les visites annuelles seront prioritaires.

Les « quinquennales » ne pourront pas toutes être honorées.

Par ailleurs, un décret devrait paraître qui prévoit que des infirmières pourront faire ces visites et que les visites annuelles ne le seraient plus, il prévoirait une autre fréquence. À confirmer.

- Nettoyage

Les avenants avec Onet sont signés jusqu'à la fin du mois d'octobre (nettoyage des sanitaires 2 fois par jour, désinfection des poignées de porte, etc.).

- Assistant de Prévention

M. FERTIL va partir en retraite. L'ensemble des organisations syndicales, la Direction et le Médecin de Prévention l'ont remercié pour l'ensemble du travail accompli.

Il devrait être remplacé en septembre.

La CGT a rappelé le rôle primordial du CHSCT, et notamment pendant la période que nous venons de traverser. Nous sommes donc opposés à sa fusion avec le Comité Technique !

N'hésitez pas, lorsque vous constatez une situation d'urgence (humaine ou matérielle) à contacter vos représentants en CHS-CT.

Vos représentants en CHS-CT :

Christophe RISSEL – SIE LORIENT, Vincent CHATTON – Gestion PLOERMEL.,